

Les parcs naturels régionaux : apports à l'aménagement et développement durable des territoires et perspectives

Déclaration du groupe Coopération

Le groupe de la coopération est profondément attaché aux vertus du dialogue et de la concertation, plus encore lorsqu'elles permettent à des acteurs de mutualiser et de partager leurs compétences afin de mettre en valeur les territoires auxquels ils sont attachés.

Vitrine de la richesse des paysages français, les Parcs naturels régionaux sont un bel exemple de ces pratiques que nous souhaitons mettre en avant. Ces PNR sont un modèle d'échange et de concertation entre des acteurs locaux motivés par la volonté de dynamiser et d'agir pour leurs territoires.

Ils sont un apport indispensable pour le maintien de la vitalité économique, environnementale et sociale des zones rurales françaises. Ainsi, il est nécessaire de rappeler et de mettre en avant leurs actions en termes de créations d'emplois et de réduction des fractures sociales et territoriales. De la même manière, ils représentent un solide garde-fou environnemental pour les territoires qu'ils occupent, en luttant par exemple plus efficacement contre l'artificialisation des sols.

Les Parcs naturels régionaux sont aussi un moyen pour de nombreux acteurs de valoriser leurs pratiques à l'instar des agriculteurs et des nombreuses coopératives présentes au sein des PNR comme, la coopérative Vignobles Cap Leucate. Profitant de la richesse de ces territoires, ils font émerger des produits locaux, pérennisent des circuits courts tout en entretenant des paysages exceptionnels et ainsi valorisent le patrimoine naturel français.

Comme le souligne l'avis, il est donc nécessaire de consolider le statut des PNR en France. Cela passe par une gouvernance renforcée en faveur des actrices et acteurs locaux afin de promouvoir la légitimité de leurs actions. De même, il est indispensable pour nos territoires d'accroître les moyens financiers des PNR et aboutir à une meilleure reconnaissance de ces structures par les pouvoirs publics.

Les préconisations vont dans le bon sens et le groupe de la coopération a voté en faveur de l'avis.